

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE

AVIS DE CONVOCAATION

A :	M.	Marc André Plante	M.	Simon Paquin
	Mme	Brigitte Villeneuve	M.	Robert Morin
	Mme	Nathalie Bellavance	Mme	Nathalie Ricard
	M.	Dany St-Pierre	M.	André Fontaine
	M.	Réal Leclerc	M.	Jacques Demers
	M.	Serge Gagnon	M.	Robert Brisebois
	M.	Éric Fortin	Mme	Nathalie Lepage
	M	Yan Maisonneuve	M.	Marc-André Michaud
	Mme	Caroline Desbiens		

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, vous êtes convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra le **LUNDI 9 DÉCEMBRE 2019 À 17 H 30**, à l'édifice Louis-Lepage, 754 rue Saint-Pierre, Terrebonne.

1. Ouverture de la séance (633-12-2019);
2. Adoption de l'ordre du jour (634-12-2019);
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 743 prévoyant la tarification pour l'année 2020 pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité (635-12-2019);
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 747 décrétant le taux de toutes les taxes, tarifs et compensations pour l'exercice financier 2020 de la Ville de Terrebonne (636-12-2019);
5. Adoption des prévisions budgétaires 2020 de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2020-2021-2022 (637-12-2019);
6. Adoption des prévisions budgétaires de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne/Mascouche pour son exercice financier 2020 et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2020-2021-2022 (638-12-2019);
7. Période de questions;
8. Levée de la séance (639-12-2019).

Donné à Terrebonne, ce 6^e jour du mois de décembre 2019.

Le greffier,

Me Jean-François Milot, avocat
/jl

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
9 DÉCEMBRE 2019**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le lundi 9 décembre 2019, à 19 heures 30, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Terrebonne, sous la présidence du maire, monsieur Marc-André Plante, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve	Simon Paquin
Nathalie Bellavance	Robert Morin
Dany St-Pierre	Nathalie Ricard
Réal Leclerc	André Fontaine
Serge Gagnon	Jacques Demers
Éric Fortin	Robert Brisebois
Yan Maisonneuve	Nathalie Lepage
Caroline Desbiens	Marc-André Michaud

tous formant quorum.

Étaient également présents monsieur Alain Marcoux, directeur général, monsieur Stéphan Turcotte, directeur général adjoint, services de proximité, monsieur Stéphane Larivée, directeur général adjoint, développement durable, et Me Jean-François Milot, greffier.

Le greffier dépose à la table du conseil le document sur le budget 2020.

RÉSOLUTION NO : 633-12-2019

PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard

APPUYÉ PAR : Robert Brisebois

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 634-12-2019

PROPOSÉ PAR : Jacques Demers

APPUYÉ PAR : Éric Fortin

QUE l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du conseil municipal sur l'avis de convocation, soit adopté.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 635-12-2019

Le conseiller Yan Maisonneuve donne avis de motion et dépose, pour adoption à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, le projet de règlement numéro 743 prévoyant la tarification pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité.

Copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents.

RÉSOLUTION NO : 636-12-2019

La conseillère Nathalie Bellavance donne avis de motion et dépose, pour adoption à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, le projet de règlement numéro 747 décrétant le taux de toutes les taxes, tarifs et compensations pour l'exercice financier 2020 de la Ville de Terrebonne.

Copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents.

RÉSOLUTION NO : 637-12-2019

PROPOSÉ PAR : Yan Maisonneuve

APPUYÉ PAR : Brigitte Villeneuve

Suivant la recommandation CE-2019-1350-REC du comité exécutif du 9 décembre 2019, que le conseil municipal de la Ville de Terrebonne adopte le budget pour l'exercice financier 2020 de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins au montant de 11 215 800\$ et le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022, lesquels sont joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 638-12-2019

PROPOSÉ PAR : Yan Maisonneuve

APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

Suivant la recommandation CE-2019-1351-REC du comité exécutif du 9 décembre 2019, que le conseil municipal de la Ville de Terrebonne adopte les prévisions budgétaires de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne/Mascouche pour son exercice financier 2020 démontrant des revenus et des dépenses au montant de 4 294 400\$ et le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 au montant de 7 820 000\$, lesquels sont joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION NO : 639-12-2019

PROPOSÉ PAR : Robert Brisebois

APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉ

Maire

Greffier
